

# MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 135 • juin 2019



## EN CIVILS OU EN UNIFORME, LES CASQUES BLEUS ŒUVRENT CHAQUE JOUR

**ACCÈS À LA JUSTICE** : LA MINUSMA PROMeut UNE MEILLEURE ASSISTANCE JURIDIQUE À LA POPULATION

**TOMBOUCTOU** : LA MINUSMA FORME LES AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE SUR LA GESTION DES INCENDIES ET DE SAUVETAGES

**RESPECT DES DROITS HUMAINS ET ÉDUCATION À LA PAIX** POUR LUTTER CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •  
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES  
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

135

# SOMMAIRE



## DANS CE NUMÉRO

- 3** 100 000 CASQUES BLEUS HONORÉS
- 6** ACCÈS À LA JUSTICE : LA MINUSMA PROMÈUT UNE MEILLEURE ASSISTANCE JURIDIQUE À LA POPULATION
- 8** LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME SE POURSUIT AUPRÈS DES AUTORITÉS MALIENNES ET DES PERSONNELS MALIENS EN UNIFORME
- 10** À TOMBOUCTOU, LA MINUSMA SOUTIENT LES POUVOIRS PUBLICS LOCAUX
- 12** LA MINUSMA SOUTIENT LE MALI DANS L'INFORMATISATION DE LA GESTION DES PRISONS
- 13** TOMBOUCTOU : LA MINUSMA FORME LES AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE SUR LA GESTION DES INCENDIES ET DE SAUVETAGES
- 14** RESPECT DES DROITS HUMAINS ET ÉDUCATION À LA PAIX POUR LUTTER CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT
- 16** EN BREF
- 19** COMMUNIQUÉS



**Adoptez l'éco-attitude**  
N'imprimez ce document  
que si cela est nécessaire !

# 100 000 CASQUES BLEUS HONORÉS



***Depuis 1948, l'Organisation des Nations Unies œuvre pour la paix dans le monde, à travers le déploiement de Missions pour maintenir la paix et résoudre des conflits. Aujourd'hui, en 2019, 100 000 femmes et hommes du monde entier, loin de leurs familles, consacrent leur quotidien à cette lourde tâche, dans des conditions de travail, de vie et de sécurité, le plus souvent très difficiles et pour sauver les vies de nombreux civils. Le 29 mai de chaque année, le monde célèbre et rend hommage au million de personnes qui, tout au long de ces 71 ans, s'y sont employés corps et âmes, parfois jusqu'à l'ultime sacrifice.***

Habits d'apparat, pupitre, tentes et orchestre : le dispositif du cérémonial est établi au Quartier général de la MINUSMA. Soixante Casques bleus, répartis entre les trois composantes police, force et civile, prennent place près du monument aux morts. Ces Casques bleus attendent le passage du Chef de la Mission de maintien de la paix, avec lequel ils doivent échanger un salut solennel. Les membres du corps diplomatique, les représentants civils et militaires des autorités maliennes et des partenaires internationaux de la MINUSMA s'installent eux aussi. De nombreux autres Casques bleus, viennent

également prendre place pour assister à l'hommage qui leur sera rendu tout au long de cette matinée.

Il est 9h05, les Maîtres de cérémonie donnent le coup d'envoi de l'édition 2019 de la Journée Internationale des Casques bleus, avec pour thème "Protéger les civils, protéger la paix". En quelques instants, se succèdent le salut aux drapeaux ainsi qu'une minute de silence en mémoire des 3 800 membres du personnel civil et en uniforme de l'ONU, qui ont perdu la vie, au nom de la paix dans le monde. Dans la foulée, les hymnes du Mali et des Nations Unies retentissent sur la place. Puis, la revue des troupes par les officiels et la lecture audio du message du Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, donnent à la cérémonie sa "vitesse de croisière".

Trois personnels de la MINUSMA viendront, tour à tour, témoigner de leur condition de "gardiens de la paix". Bakrene Ag Sidi Mohamed, le premier, est Malien et Assistant de Liaison Communautaire à la Division des Affaires Civiles de la Mission depuis 2015. Déployé à Tessalit, auprès des communautés, il est chargé de recenser leurs attentes, besoins et recommandations et de les porter à la connaissance



de la Mission afin, in fine, d'améliorer leur protection. Bakrene se définit ainsi lui-même comme étant un "trait d'union".

920, c'est le nombre de patrouilles effectuées depuis janvier 2019 par la Police des Nations Unies au Mali (UNPOL). Un chiffre extrait du témoignage du Capitaine de Police Chantal Kouamé de Côte d'Ivoire. « Les Unités de Police Constituées- les FPU- dit-elle, sont des pivots centraux pour la protection des civils dans les opérations de maintien de la paix. C'est-à-dire, outre leur statut de policier, elles contribuent à l'appui, la protection et les escortes de toutes les sections de la MINUSMA dans le processus de paix », a-t-elle expliqué.

« À la MINUSMA, la Force travaille avec les piliers civils et la police, afin de créer un environnement sécurisé et en paix pour les civils », affirmera à son tour la Lieutenant-colonel Jos Oostdam du contingent néerlandais, dernière à faire part de sa fierté à faire partie des Casques bleus. Regagnant leurs places sous les applaudissements nourris de l'assistance, les trois grands témoins du jour, ont laissé place au Commandant de la Force et au Commissaire de la Police des Nations Unies.

### ***Une Mission de maintien de paix qui se poursuit***

Prenant la parole, l'Inspecteur Général de Police et Commissaire d'UNPOL, Issoufou Yacouba, a rappelé le travail de formation et d'appui logistique et technique fourni par sa composante aux Forces de Sécurité Maliennes (FSM), tout en rappelant aussi que la sécurité des populations était tout d'abord la leur. Le Commissaire d'UNPOL est tout de même revenu sur l'expérimentation de la police de proximité qui selon lui « constitue au Mali, un des

moyens les plus efficaces pour renforcer les liens de collaboration entre FSM et populations, en vue de prévenir ou de lutter contre la criminalité sous toutes ses formes. Cette approche participative permettra d'impliquer les communautés dans la prise en charge de leur propre sécurité et donc à les rendre plus résilientes ». Autre motif de satisfaction pour le Commissaire Yacouba, l'augmentation du pourcentage de personnel féminin dans ses rangs, passé de 14,6% au mois de mars dernier (2019), à 18,38% aujourd'hui.

« Le maintien de la paix n'est pas une tâche pour un soldat, mais seul un soldat peut le faire », cette citation de Dag Hammarskjöld (ancien Secrétaire général de l'ONU) prononcée par le Général de corps d'armée Dennis Gyllensporre, Commandant de la Force de la MINUSMA, illustre sa propre vision du rôle de la Force dans les Missions de maintien de paix. Pour lui : « L'équilibre entre l'emploi des piliers civils et la nécessité de recourir à la Force pour protéger la paix mais aussi protéger notre personnel sont au cœur de notre mission ».

Mahamane Maiga, le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères s'exprimait au nom de l'Etat malien. Dans son discours, il a réitéré « la gratitude du peuple et du Gouvernement du Mali au Secrétaire

général de l'ONU ainsi qu'à son Représentant spécial et tout le personnel de la MINUSMA, pour leur appui constant et multiforme au processus de paix et de stabilisation dans notre pays ». Avant de clore son discours, M. Maiga a également souhaité que le Mandat de la MINUSMA soit renouvelé, mais aussi mieux adapté à la situation.

Décrivant la complexité de la situation au Sahel, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif a, quant-à-lui rappelé que « la MINUSMA démontre qu'il est possible de continuer de rendre les opérations de paix plus efficaces et plus sécuritaires pour ses Casques bleus ». Puis, le Chef de la Mission s'est adressé à ses collègues : « Je voudrais en cette occasion, rendre un hommage mérité, à toutes et à tous, qui défendent au quotidien les valeurs mise en avant par la Charte des Nations Unies. Souvent dans des conditions difficiles et loin de leurs familles et de leur pays ».

La cérémonie a pris fin avec la visite d'une exposition photos, proposée par la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique. Cette exposition relate, en images, le quotidien des Casques bleus issus du monde entier et en Mission pour la paix au Mali.



# ACCÈS À LA JUSTICE : LA MINUSMA PROMET UNE MEILLEURE ASSISTANCE JURIDIQUE À LA POPULATION



**La Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSMA (SAJP), en collaboration avec les organisations de la société civile malienne œuvrant en matière d'accès à la justice, a organisé du 22 au 23 mai dernier, un atelier de renforcement des capacités des parajuristes, des juristes permanent travaillant pour les Bureaux d'Assistance Juridique et Judiciaires (BAJJ) ainsi que pour les cliniques juridiques de la région de Tombouctou. L'objectif étant de favoriser la restauration de l'autorité de l'Etat et la promotion de l'accès à la justice par l'amélioration des services d'assistance juridique fournis par les parajuristes, les BAJJ et les cliniques Juridiques sur place.**

Une soixante de personnes venant des cinq cercles de la région de Tombouctou, ont participé à cet atelier de deux jours. C'était au Centre Ahmed Baba, en présence du Chef d'équipe de la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires et de ses collègues.

« A partir de cet atelier, nous attendons de voir des renseignements très claires de votre part. Vous serez outillés pour vous permettre d'aider vos populations. Une fois de retour, je vous invite à organiser des séances de sensibilisation radiophoniques dans vos localités pour vous faire identifier, et permettre aux populations d'aller

à votre rencontre, afin de leur apporter de meilleures orientations, » a martelé Niamoye Alidji, Coordinatrice régionale de la clinique juridique Demesso, à l'entame de la rencontre.

Ces deux jours de travaux, ont été pour les participants un cadre de partage de connaissances et d'expérience, mais également de familiarisation avec des notions de procédure judiciaires et des lois usuelles, des mécanismes traditionnels et alternatifs de résolution de différends. Le cadre légal d'assistance judiciaire au Mali et la gestion des cas de violences sexuelles et celles basées sur le genre et liées au conflit ont aussi largement été abordés. L'occasion a également été donnée à différents intervenants dans l'assistance juridique et judiciaire, d'harmoniser leurs pratiques et outils utilisés dans la collecte de données et de suivi des activités. « Nous avons eu des échanges fructueux et pertinents en rapport avec nos tâches quotidiennes, en plus de toute la documentation. Cela nous permettra de nous améliorer et d'être plus efficace dans ce que nous entreprenons en matière d'accès à la justice, pour le bien-être des populations, » a déclaré Mamadou Diarra, BAJJ auprès du Tribunal de Grande Instance de Tombouctou.

Comment assurer efficacement sa défense en face d'une

justice dont les codes sont inaccessibles aux non-initiés

Conscients des difficultés liées à l'accès à justices, des 1991 les Organisation de la Société Civile (OSC) ont œuvré en mettant en place les services para judiciaires auprès des communautés à la base, en offrant des formations, des séances de sensibilisation, des causeries-débat, de l'écoute, de l'orientation de l'accompagnement, des conseils, de l'assistance et de la médiation. En 1998, elles ont adopté le "statut du parajuriste", qui décrit ce dernier comme une personne connaissant les réalités sociologiques de son milieu d'intervention, jouissant d'une notoriété certaine et qui contribue à rendre le droit accessible aux populations, et qui peut être un professionnel du droit ou pas. Les parajuristes sont implantés dans la communauté et travaillent bénévolement. Ils ont la responsabilité de recevoir des citoyens ayant des problèmes juridiques, pour en premier lieu, tenter de procéder à une médiation et, en cas d'échec de les référer aux juristes permanents des BAJJ implantés au niveau des différents cercles.

En vue d'assurer une meilleure couverture sur le plan de l'aide juridique et de l'assistance judiciaire, la coopération des Pays-Bas a appuyé un projet de construction de

38 Bureaux d'Assistance Juridique et Judiciaire (BAJJ), logés dans les locaux des tribunaux dans les régions de Tombouctou, Gao, Ségou et Mopti. Cinq (BAJJ) sont implantés au niveau du TGI et des Justice de Paix à compétence étendue de la région. De même, il existe deux vestibules d'écoute et d'orientation juridique dans lesquelles travaillent les parajuristes et cinq cliniques juridiques conduites par différentes associations de la société civile.

Un des principes du procès équitable, surtout en matière pénale, est le respect des droits de la défense. Ainsi, pour faciliter l'accès à la justice et contribuer au renforcement de l'Etat de droit, la MINUSMA à travers sa Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires appui les acteurs maliens, par le biais de projets de rénovation et d'équipements des infrastructures mais aussi par le renforcement des capacités du personnel. Ces actions viennent aussi en complément à celles de renforcement de la confiance entre les justiciables et l'institution judiciaire, notamment à travers des "journées portes ouvertes sur la justice", ainsi que des émissions radios sur le fonctionnement de la justice, organisées dans toute la région.



27 MAI

# LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME SE POURSUIT AUPRÈS DES AUTORITÉS MALIENNES ET DES PERSONNELS MALIENS EN UNIFORME



**Du 21 au 22 mai 2019, la MINUSMA à travers sa Division des droits de l'homme et de la protection a organisé deux conférences sur la politique de Diligence Voulue en matière de Droits de l'Homme. Ces conférences concernaient respectivement les partenaires internationaux du Mali, et la partie nationale.**

La première conférence a concerné les entités de la MINUSMA régulièrement appelées à collaborer avec des forces de défense et de sécurité non-onusiennes à savoir : UNPOL, la Force, DDR-SSR, Stabilisation et Relèvement, les membres de l'équipe pays des Nations Unies et le leadership des Nations Unies au Mali à travers le bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG), et ceux de ses adjointes. Le corps diplomatique a également été invité. Cette activité a permis de sensibiliser les différentes parties prenantes sur les principes de la politique en question et d'échanger sur l'application concrète et l'état de sa mise en œuvre.

La deuxième conférence a concerné la sensibilisation

des partenaires gouvernementaux des ministères de la justice, de la sécurité et de la protection civile, de la défense et des anciens combattants, ainsi que des représentants des forces de défense et de sécurité. Cette journée a permis de faire un rappel des fondements de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, un état des lieux sur la mise en œuvre de la politique au Mali.

La politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme (PDVDH) a été adoptée en juillet 2011 par le Secrétaire général des Nations Unies. Cette politique énonce les principes et les mesures visant à intégrer les droits de l'homme dans le soutien apporté par les entités des Nations Unies aux forces de sécurité non-onusiennes, afin de veiller à ce que ce soutien soit conforme aux buts et principes de l'organisation et à ses obligations en vertu du droit international.

Son objectif est de s'assurer également que ce soutien ne soit pas apporté à des entités ayant commis ou étant susceptibles de commettre des

violations des droits de l'Homme. Elle vise ainsi à contribuer à faire cesser les violations dont se



rendent responsables ces unités. Cette politique est donc d'un intérêt capital pour les Nations Unies dans la mesure où sa mise en œuvre participe à la préservation de sa légitimité, de sa crédibilité et de son image, mais aussi en raison de son impact sur le

respect des droits de l'Homme.

La Résolution du Conseil de sécurité 2423 (2018), renouvelant le mandat de la MINUSMA, réaffirme cette priorisation de la PDVDH, en demandant à la Mission de veiller que : « (...) tout appui qu'elle apporterait aux Forces de défense et de sécurité maliennes le soit dans le strict respect de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme (...) » ; la même exigence étant attachée à tout appui fourni à la Force conjointe du G5 Sahel.

Ce contexte laisse entrevoir un appui de plus en plus important de l'ensemble du Système des Nations Unies (SNU) aux institutions étatiques, particulièrement celles qui sont en charge de la défense et de la sécurité. A ce titre, la MINUSMA conformément à son mandat a été appelée à « soutenir le redéploiement des Forces de défense et de sécurité maliennes réformées et reconstituées dans le centre et le nord du Mali » et à « soutenir le cantonnement, le désarmement, la démobilisation et la réintégration des groupes armés, notamment grâce à l'intégration dans les Forces de défense et de sécurité maliennes d'éléments des groupes armés signataires (...) ».



# À TOMBOUCTOU, LA MINUSMA SOUTIENT LES POUVOIRS PUBLICS LOCAUX



**Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, à travers la Direction Générale des collectivités Territoriales (DGCT), en partenariat avec la MINUSMA, a procédé à l'ouverture d'une session de formation des collectivités territoriales (CT) et des Agences de Développement Régional (ADR). La session de formation s'est déroulée dans la salle de réunion du Conseil Régional de Tombouctou du 15 au 19 mai dernier. L'évènement a mobilisé tous les élus et les autorités de la Région ainsi que le personnel du bureau régional de la MINUSMA.**

L'objectif de cette session de formation était d'améliorer les capacités de gestion et de planification des Collectivités Territoriales et des Agences de Développement Régional (ADR), à travers une série de sessions de formation sur la maîtrise d'ouvrage et du développement local pour promouvoir la régionalisation et la décentralisation afin de soutenir la restauration de l'autorité de l'Etat.

Ledit projet a été financé à hauteur de 35 millions de franc CFA à travers les Fonds Programmatiques de la Section Stabilisation et Relèvement de la MINUSMA, signé le 18 mai 2018, entre la section Stabilisation et Relèvement de la MINUSMA et la Direction générale des Collectivités territoriales (DGCT), pour renforcer les capacités de planification et de gestion des ADR et des collectivités territoriales (CT) des six régions du Nord et du Centre.

Renforcer les collectivités... à quelle fin ?

Ce projet entre dans la droite ligne du Mandat de la MINUSMA, pour qui « appuyer les efforts du Gouvernement pour rétablir et restaurer effectivement et progressivement l'autorité de l'Etat », demeure une priorité. Il entend contribuer aux renforcements des capacités des collectivités territoriales et des ADR ainsi que les personnes ressources en vue d'impulser l'appropriation du processus de décentralisation, d'où la tenue de l'atelier de Tombouctou.

Durant cinq jours, les participants ont travaillé sur plusieurs thématiques, à savoir : l'organisation et le fonctionnement des Collectivités Territoriales, la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local, la gouvernance des collèges transitoires et des Autorités intérimaires, les outils de gestion de la décentralisation, la gestion financière et comptable, la formulation et mise en œuvre du projet, ainsi que le suivi et l'évaluation des investissements de développement.

Dans son allocution, le représentant du Gouverneur Koli Baba KEITA a remercié le gouvernement malien ainsi que la MINUSMA pour leur accompagnement au processus de décentralisation. « Grâce aux énormes efforts de la MINUSMA, ce projet et plusieurs autres ont pu être réalisés au grand bonheur de la population de la région de Tombouctou » a-t-il confié.

Pour sa part, Susan Assomaning, chef de la Section Stabilisation et Relèvement de Tombouctou, représentante du chef du bureau régional de la MINUSMA, a félicité la bonne collaboration qui existe entre le gouvernement malien et la Mission « ce projet cher aux cœurs des Tombouctiens l'est également pour la MINUSMA, car il rentre dans le cadre de notre soutien à la stabilisation et au relèvement du pays

ainsi que notre appui aux populations. Le Mali se relèvera grâce aux efforts conjugués des maliens et



le soutien de l'ONU » a rassuré Mme. Assomaning. Au terme de la session de formation, plusieurs recommandations ont été formulées à savoir : Consolidation du cadre de gestion de la Fonction publique des Collectivités territoriales ; le renforcement de l'exercice de la tutelle (le contrôle de légalité), la redevabilité des élus vis-à-vis des populations, l'amélioration de la qualité des réalisations des Collectivités territoriales et la fourniture effective des services de qualité aux populations puissent être relevés, ainsi que la suppression des conseils de cercles et l'implication des Collectivités territoriales dans la gestion des questions de paix et de sécurité.



# LA MINUSMA SOUTIEN LE MALI DANS L'INFORMATISATION DE LA GESTION DES PRISONS



**Depuis deux ans, le logiciel AGIDERM (Application de Gestion Informatisée des Données administratives et de la détention, conforme aux Règles Mandela) est développé et utilisé en version pilote, dans deux maisons d'arrêt et de correction de Mopti. Ce logiciel doit permettre une meilleure gestion de la population carcérale. Pour en permettre une meilleure appropriation par les personnels des établissements pénitentiaires, il a fait l'objet d'un atelier de formation, du 13 au 17 mai dernier à Bamako. Celui-ci a concerné sept établissements pénitentiaires de Bamako et des régions du Centre et du Nord du Mali.**

Ces formations, sont organisées par la DNAPES avec l'appui technique et financier de la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSMA (SAJP/MINUSMA). Placées sous le thème " l'informatisation du service public favorise l'égalité d'accès à la justice", elles ont pour but de renforcer le système d'information pénitentiaire, à travers l'enregistrement des données des détenus au sein des établissements pénitentiaires ; la gestion des délais de détention, mais aussi de la

santé, de la discipline des détenus et de leur alimentation. Enfin, il permet aussi une gestion plus claire des ressources humaines de l'établissement.

Cette session, qui fait suite à une précédente, organisée deux ans plus tôt à Mopti (et financée alors par l'organisation internationale IDLO), a bénéficié à 29 participants. Parmi eux, les régisseurs et greffiers des établissements pénitentiaires de la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako (MCA), de la prison pour femme de Bollé, de Koulikoro, Mopti, Bandiagara, Gao et Tombouctou, y compris deux femmes, ainsi que de la DNAPES (Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Éducation Surveillée). A l'issue de l'atelier, du matériel informatique, nécessaire au fonctionnement du logiciel, ont été remis aux participants.

Remerciant la SAJP pour toutes les actions entreprises, Ibrahim Tounkara, Magistrat et Directeur de la DNAPES au Ministère de la Justice, a qualifié cette action d'« importante et vitale pour la bonne gestion des établissements

pénitentiaires ». Il a de plus précisé que l'activité est prévue dans le plan de travail de la DNAPES et qu'elle constitue une demande essentielle pour sa direction., Il permettra de mettre fin au « pilotage à vue » des établissements pénitentiaires.

Ce logiciel est en effet de nature à favoriser le système de responsabilité et d'efficacité de la chaîne pénale. Un système d'archivage fonctionnel, qui inclut toutes les informations nécessaires et légales, relatives aux détenus, constitue en effet un pilier majeur du système pénitentiaire. La mise en œuvre d'une base de données harmonisée au niveau national est également susceptible de prévenir la détention arbitraire et prolongée, ce système comprenant une fonction d'alerte dès lors que les dates de la détention provisoire sont dépassées. Se félicitant de l'initiative de cette opération, M. Ahmed Ghanem-Ali, Chef de la SAJP/MINUSMA, a promis de continuer à accompagner la DNAPES à relever d'autres défis en faveur de l'amélioration du système pénitentiaire au Mali.

# TOMBOUCTOU : LA MINUSMA FORME LES AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE SUR LA GESTION DES INCENDIES ET DE SAUVETAGES



**Du 13 au 17 mai 2019, la Police des Nations Unies (UNPOL) à Tombouctou a organisé une formation sur la gestion des incendies et les sauvetages, au profit de 20 sapeurs-pompiers de Tombouctou. La formation s'est déroulée dans les locaux de la Direction Régionale de la Protection Civile de Tombouctou. Son objectif était d'apporter des notions essentielles au personnel de la Protection civile dans leurs interventions lors des situations d'urgence d'incendie afin de protéger les vies humaines et de limiter les dégâts matériels.**

La formation s'inscrit dans le cadre de la mise en application du plan annuel de formation élaboré par l'équipe régionale d'UNPOL de Tombouctou. L'initiative fait partie intégrante de l'exécution

du Mandat de la MINUSMA en soutien aux Forces de défense et de Sécurité Maliennes (FDSM) de la région de Tombouctou. En effet, elle a été réalisée sur expression des besoins en formation des FDSM.

Dans son intervention, le lieutenant Cheick Keita, porte-parole des participants, a remercié la MINUSMA pour toutes ces formations en faveur des FDSM : « Bien que nous ayons des notions sur les techniques de sauvetage, cette formation est très utile car c'est un plus dans le renforcement de nos capacités opérationnelles. Nous avons beaucoup appris durant ces quelques jours de formation et d'ailleurs nous recommandons à la MINUSMA d'étendre ce genre de formations dans les cercles afin que nos

collègues puissent en bénéficier. Tout en donnant l'assurance que la connaissance acquise à travers les différentes formations de la MINUSMA soit reflétée dans notre travail quotidien, nous souhaitons que cette bonne collaboration avec la MINUSMA soit une continuité », a martelé le lieutenant Keita.

De son côté, le Capitaine Joseph Gbolou, représentant le Commandant Régional UNPOL, a remercié les stagiaires pour leur disponibilité et professionnalisme dont ils ont fait preuve durant la session.

A travers cette formation, la MINUSMA, par sa composante Police, vient de remplir son contrat visant à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des FDSM.

# RESPECT DES DROITS HUMAINS ET ÉDUCATION À LA PAIX POUR LUTTER CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT



**Le 15 mai 2019, s'est tenue à l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye de Bamako, la cérémonie d'ouverture du colloque international sur le « respect des droits de l'homme et l'éducation à la paix dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent ».**

Organisée par l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest – Unité Universitaire de Bamako (UCAO- UUBa), cette première édition du colloque international sur le « respect des droits de l'homme et l'éducation à la paix dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent » se tient avec le soutien de la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA. Cette rencontre permettra également le partage de connaissances et d'expériences sur l'importance du respect des droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Le but étant d'impacter le processus de construction d'une paix durable au Mali, par la promotion et le respect des droits de l'homme ainsi que celle de la culture de la paix.

Il s'agit, à travers cette initiative, de contribuer à la création d'un espace de réflexion sur les phénomènes qui empêchent le développement

d'une "culture active de la paix", des causes à l'origine de l'extrémisme violent et du terrorisme, de même que des atteintes récurrentes aux droits de l'homme. La réflexion et la recherche, sur les ressources qui peuvent véhiculer et garantir la promotion de la culture de la paix, ainsi que le respect des droits de l'homme et l'engagement pour leur protection.

La Cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence du Ministre des Affaires religieuses et du culte, représenté par son Secrétaire général M. Yahya Ahmed Mohamed. Celui-ci a salué l'initiative, exprimé la gratitude du Gouvernement et réaffirmé sa conviction que les résultats auxquels vont parvenir ce colloque seront d'un apport précieux pour la recherche de la paix au Mali.

Dans son discours, le Président de l'UCAO-l'UUBa, Dr Clément Lonah, a remercié les participants et précisé les deux résultats essentiels attendus de ce colloque, à savoir : la construction de la paix et la proposition de hautes réflexions réalistes scientifiques. Également présents, le représentant des Evêques, l'Abbé Noël Somboro, ainsi que Guillaume Ngefa, Directeur de la Division des droits de l'homme

et de la protection de la MINUSMA et Représentant du Haut-Commissaire aux droits de l'homme au Mali, qui ce jour-là, représentait également le Chef de la Mission de l'ONU au Mali.

M. Ngefa a souligné la nécessité d'agir en synergie dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent, invité à la recherche d'une réponse régionale aux défis liés au terrorisme et à l'extrémisme violent, et rappelé que la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violent est une priorité stratégique pour le Haut-Commissariat aux droits de l'homme au Mali, notamment à travers des programmes d'éducation aux droits de l'homme et des mesures de prévention contre la radicalisation.

La conférence inaugurale sur le thème "droits humains et éducation à la paix, apprendre le respect des droits humains et renoncer à l'extrémisme violent", a été donnée par Daniel Téssougoué, Juge à la Cour de Justice de l'UEMOA. Pendant les trois jours, sept experts internationaux venant du Niger, du Burkina-Faso, d'Italie, de Côte d'Ivoire, de France, du Congo-Brazzaville et du Bénin, ainsi que des experts maliens, feront 27 communications. Aussi importantes les unes que les autres, elles porteront sur les manifestations, causes et conséquences de l'extrémisme violent, l'importance du respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, et les stratégies de prévention de l'extrémisme violent.

Plus de 200 personnes, notamment des enseignants chercheurs, des étudiants, des praticiens du droit, les autorités religieuses et traditionnelles, les imams, le Haut-conseil Islamique, les représentants des églises catholiques et protestantes, les organisations de jeunesse, Les associations Ginna Dogon et Tabitaal Pulaku, et les ministères en charge de la justice, de la réconciliation, de la défense et de la sécurité prennent actuellement part au forum.



# EN BREF

## 21 MAI

Le 20 mai dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) au Mali et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, a reçu une délégation militaire chinoise de haut niveau, conduite par le Général de Brigade, Liu Chaowei. Venue de Beijing au Mali, pour superviser la rotation en cours des troupes au sein de la MINUSMA, la délégation était accompagnée de l'Ambassadeur de la République populaire de Chine, Son Excellence M. Zhu Liying.

Lors de l'entretien, le RSSG a loué l'efficacité des troupes chinoises, particulièrement les ingénieurs et le personnel médical déployés à Gao. Il a également salué l'implication croissante de la Chine aux Nations Unies, à la fois en tant que contributeur au maintien de la paix et membre permanent du Conseil de sécurité.

La délégation a, quant à elle, souligné les six engagements pris par le Président chinois Xi Jinping pour renforcer les efforts de maintien de la paix, et a rappelé l'intérêt de la Chine pour la stabilité du Mali et du Sahel.



## 27 MAI

À Abidjan, le 23 mai dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, a rencontré Hamed Bakayoko, le Ministre de la Défense de la République de Côte d'Ivoire.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de la rencontre, le déploiement prochain (cette année) d'un bataillon ivoirien au sein de la MINUSMA. Le RSSG a saisi l'occasion, pour féliciter la Côte d'Ivoire pour son engagement continu envers la MINUSMA, y compris à travers le contingent ivoirien déjà basé à Tombouctou. M. Bakayoko pour sa part, a assuré que cet engagement sera renforcé avec l'arrivée au Mali d'un bataillon ivoirien supplémentaire de 650 soldats.

Ledit bataillon a donné une présentation expliquant le recrutement et la préparation de ses membres, y compris la formation à la lutte contre les EEI et la NEM. Les dirigeants militaires ont également montré leur équipement militaire et logistique lors de la visite de leur camp.

Ce 27 mai a eu lieu, au Quartier général de la MINUSMA à Bamako, une cérémonie d'hommage au Casque bleu tombé, le 18 mai dernier, sur le champ d'honneur. Il s'agit de l'Adjudant Moshood Lasisi du contingent nigérian, qui a perdu la vie, suite à une attaque dans la ville de Tombouctou.

Cette cérémonie, sobre et pleine d'émotion, a vu la participation du Représentant spécial du Secrétaire général



des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, du Ministre malien des Affaires étrangères, du Commandant de la Force de la MINUSMA, du Commissaire de la Police des Nations Unies de la MINUSMA (UNPOL) mais également de l'Ambassadeur de la République Fédérale du Nigéria, des représentants de Barkhane, EUTM et EUCAP Sahel, ainsi que de l'Etat-major de l'Armée Malienne.

Les collègues civils policiers et militaires du défunt, étaient venus en nombre lui rendre un dernier hommage.

Le 22 mai dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) des Nations Unies, Mahamat Saleh Annadif, a participé à un séminaire sur les contributions francophones au maintien de la paix. Le séminaire était axé sur les meilleures pratiques et recommandations visant à améliorer la formation, les performances et l'équipement de troupes originaires de pays d'Afrique francophone.

Le RSSG a notamment exposé sur l'importance et les modalités des partenariats établis par les Nations Unies avec des organisations internationales régionales et sous-régionales, en fournissant des exemples de collaboration de la MINUSMA avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le G5-Sahel et l'Union européenne.

Parmi les participants, figuraient des chercheurs, des responsables civils et militaires de la Mission et du siège de l'ONU, des responsables civils et en uniforme de pays contributeurs de troupes et de policiers (Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, Bénin, Congo-Brazza) et des représentants d'organisations non gouvernementales internationales et de donateurs.

Au cours des quatre panels du séminaire, les participants ont formulé des recommandations visant à renforcer le rôle des pays francophones dans les missions de maintien de la paix. Parmi ces recommandations, figure l'accent à mettre sur le recrutement et le nombre de personnel francophone et de troupes francophones dans les missions de maintien de la paix francophones.



Depuis ce 27 mai 2019, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, participe à un atelier avec les leaders des partis politiques de la majorité présidentielle.

Cet atelier de quelques heures est intitulé Journée d'échange entre la MINUSMA et les partis politiques de la majorité présidentielle. Au menu des discussions : l'évolution de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger.

Demain, une rencontre similaire aura lieu, cette fois-ci, entre la MINUSMA et les partis politiques de l'opposition.



## 4 JUIN

Le 4 juin, au Quartier Général de la MINUSMA, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la Mission, Mahamat Saleh Annadif, s'est entretenu avec l'Ambassadrice du Royaume-Uni au Mali, Mme. Catherine Angela Evans, dans le cadre de la contribution de son pays à la MINUSMA.

Le Représentant spécial du Secrétaire général a remercié l'Ambassadrice pour la contribution de l'État britannique aux efforts consentis par la communauté internationale, dans l'accompagnement des Maliens vers la paix et la stabilité. Il a également souligné la qualité du travail des ressortissants britanniques au sein de la Mission de maintien de la Paix de l'ONU au Mali, et ce, qu'ils soient militaires, policiers ou civils.



## 5 JUIN

Le 4 juin dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG), Mahamat Saleh Annadif, a rencontré George Nakseu Nguiefang, le Directeur des Affaires politiques et de la Gouvernance démocratique de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Les discussions entre les deux personnalités ont porté sur la dynamique politique en cours au Mali depuis la formation du nouveau gouvernement, ainsi que sur les préparatifs du prochain dialogue national.

Lors de la réunion, le RSSG Annadif a salué la contribution de l'OIF à la paix et à la stabilité, notamment lors de l'élection présidentielle de 2018.



À l'occasion du 5 juin, Journée Internationale de l'Environnement, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies au Mali, en charge du pilier humanitaire de la MINUSMA et Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies dans le pays, Mbaranga Gasarabwé, a visité une installation de la MINUSMA qui produit de l'énergie propre et renouvelable. Dénommé SolarMills system, ce système de production d'énergie renouvelable combine l'éolien et le solaire. Implantée au sein même du Quartier général de la MINUSMA, cette installation permet de faire fonctionner les équipements de communication de la Mission onusienne. Projet pilote qui ne pollue pas l'air, aide à réduire l'empreinte environnementale de la Mission.



L'impact écologique des Missions de maintien de la paix en général, et de la MINUSMA en particulier sont une préoccupation du Secrétariat général et du Conseil de sécurité (CS) de l'ONU. L'existence d'une unité environnement au sein de la Mission et ce, depuis la Résolution 2100 (2013) du CS, qui ordonne sa création et mandate son action, en atteste.

Saluant à la fois l'utilité et la qualité de l'installation, Mme Gasarabwé s'est engagée à faire la promotion de la sauvegarde de l'environnement : « Nous allons nous organiser avec la MINUSMA et les agences des Nations Unies pour promouvoir cela, » a-t-elle déclaré.

## 6 JUIN

La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies, Joanne Adamson, en sa qualité de Cheffe de la MINUSMA par intérim, accompagné du staff directoire de la Mission a reçu le 30 mai dernier, le Premier ministre norvégien, Erna Solberg, et le ministre de la Défense, Frank Bakke Jensen.

L'objectif de la réunion était d'exprimer au Premier ministre, la gratitude de la Mission pour la précieuse contribution de la Norvège aux efforts consentis pour la paix au Mali.

Le renouvellement prochain du mandat de la Mission et la situation dans le centre du Mali ont également été abordés.

Enfin, des préoccupations ont été exprimées concernant le manque d'inclusion des femmes dans le processus de paix et la situation humanitaire dans le pays.





## COMMUNIQUÉS

### 05 SEPTEMBRE

#### DÉCLARATION SUR LE MALI ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général condamne les attaques perpétrées aujourd'hui contre la Mission intégrée des Nations Unies pour la stabilisation pour le Mali (MINUSMA) à Tombouctou et à Tessalit.

Le Secrétaire général est attristé par la mort du casque bleu nigérian qui a succombé à ses blessures suite à une attaque par des assaillants armés non identifiés à Tombouctou. Il présente ses plus sincères condoléances au gouvernement du Nigéria ainsi qu'à sa famille. Il souhaite un prompt rétablissement au l'autre casque bleu nigérian blessé dans la même attaque.

Il souhaite également un prompt rétablissement aux trois casques bleus tchadiens qui ont été blessés lorsque leur véhicule blindé a heurté un engin explosif improvisé près de Tessalit, dans la région de Kidal.

Le Secrétaire général rappelle que les attaques dirigées contre des casques bleus peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international. Il appelle les autorités maliennes à agir rapidement pour identifier les auteurs de ces attaques et les traduire rapidement en justice.

Le Secrétaire général réaffirme la solidarité et le soutien des Nations Unies au peuple malien dans sa recherche de la paix et de la stabilité.

New York, le 18 mai 2019

Stéphane Dujarric  
Porte-parole du Secrétaire-général

**26 JUIN**

**Journée internationale pour le soutien  
aux victimes de la torture**





MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

## RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



[facebook.com/minusma](https://www.facebook.com/minusma)



[www.flickr.com/photos/minusma](https://www.flickr.com/photos/minusma)



[twitter.com/UN\\_MINUSMA](https://twitter.com/UN_MINUSMA)



[www.youtube.com/minusma](https://www.youtube.com/minusma)



[https://www.instagram.com/un\\_minusma](https://www.instagram.com/un_minusma)



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

